

## LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DE LA DEMANDE (ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES)

Mise à jour : novembre 2014

### CARTE DE SÉJOUR « SALARIÉ DE PRESTATAIRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRE » - UE CE34 OU CE38 -

**Références textuelles :**

- articles L 121-1-1° et L 121-2 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA),
- articles L 1261-1 à L 1262-3 du Code du travail.

**Conditions d'octroi :**

- étranger (toutes nationalités) accomplissant une prestation temporaire en France pour le compte d'un employeur établi dans un autre État de l'Union Européenne (UE) (ou de l'Espace Économique Européen (EEE) ou en Suisse).

Renouvellement	
<p><b>À DÉPOSER LORS DU RETRAIT DE VOTRE TITRE DE SÉJOUR</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> passeport en cours de validité (pages d'identité, de validité, visa et cachet d'entrée),</li> <li><input type="checkbox"/> extrait d'acte de naissance et livret de famille si marié(e),</li> <li><input type="checkbox"/> 3 photographies d'identité de format 3,5/4,5 cm de face, tête nue et les yeux ouverts (norme ISO/IEC 19794-5 : 2005),</li> <li><input type="checkbox"/> justificatif de domicile (quittance de loyer non manuscrite, facture EDF ou téléphone fixe de moins de 3 mois et le cas échéant, attestation sur l'honneur de la personne hébergeant avec copie pièce d'identité française ou titre de séjour),</li> <li><input type="checkbox"/> justificatif de l'activité antérieure à l'accomplissement de la prestation : contrat de travail en vigueur dans le pays de provenance,</li> <li><input type="checkbox"/> justificatif de la prestation à accomplir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- lettre de l'employeur attestant du détachement du salarié dans le cadre d'une prestation ou d'une activité temporaire,</li> <li>- document commercial portant l'indication de l'objet, de la nature et de la durée de la prestation ou de l'activité (contrat de prestation, de sous-traitance, de vente, bon de commande, ordre de service, etc ...),</li> <li>- copie de la déclaration de détachement remplie par l'employeur et adressée à la DIRECCTE,</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> attestation de couverture sociale (assurance maladie et accident du travail),</li> </ul> <p>pour les ressortissants des pays tiers à l'UE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- autorisation de travail délivrée par le pays de l'UE (ou de l'EEE ou en Suisse) où se situe l'entreprise de détachement,</li> <li>- titre de séjour valide délivré par l'État membre de l'UE (ou de l'EEE ou en Suisse) de provenance.</li> </ul>
<p><b>À DÉPOSER LORS DU RETRAIT DE VOTRE TITRE DE SÉJOUR</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> timbre fiscal : 25 € en cas de non présentation du titre renouvelé lors du dépôt du dossier</li> </ul>

**NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète assermenté auprès d'une cour d'appel.**